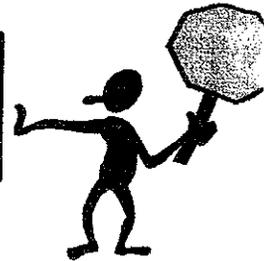


ALERTE À SAINT-ZÉNON



reçu
le 15 février 2005
par la Poste
et distribué aux clients
des commerces de St-Zénon

Cette alerte se veut un cri du cœur ! La **situation critique** qui existe présentement à Saint-Zénon amènera notre municipalité de Lanaudière à devenir un **village fantôme!!!**

C'est majoritairement le tourisme qui assure la survie de notre communauté en créant des emplois directs et indirects. Les activités de motoneige et de QUAD sont **LA SOURCE INDISCUTABLE** des revenus essentiels pour Saint-Zénon et ses habitants.

Malheureusement, l'économie touristique de Saint-Zénon s'est grandement dégradée depuis les 2 dernières années.

Après maintes négociations, **aucune coopération n'a été obtenue de :**

- ⊙ Madame Carmen Gignac
- ⊙ Monsieur Réjean Rivest
- ⊙ Monsieur Lajoie et madame Lavigne
- ⊙ Monsieur Alan Peyraud

Commission des transports et de l'environnement

Déposé le : 22/03/2010

N° CTE-43

Secrétaire : Dany Carley

Le refus de ces personnes d'accorder un droit de passage pour nos sentiers, même après une offre de compensation monétaire, a **causé un recul économique** important dans la région. Les sentiers fermés font de sorte que le tourisme est redirigé directement vers Saint-Michel-Des-Saints, avec aucune possibilité d'une halte à Saint-Zénon.

S'IL N'Y A AUCUN CHANGEMENT IMMÉDIAT À LA SITUATION ACTUELLE, LE VILLAGE DE SAINT-ZÉNON EST VOUÉ À UNE MORT ÉCONOMIQUE CERTAINE.

Je lance un S.O.S. à toute la population de Saint-Zénon. Il est **urgent que les personnes mentionnées** revoient leur décision et réalisent les **conséquences néfastes** de leur position actuelle.

C'est avec la collaboration de toute la communauté de Saint-Zénon que nous survivrons et sauverons notre avenir et celui de nos enfants. **RÉAGISSONS DÈS MAINTENANT!**

Éric Thériault
Directeur – Club de QUAD de Saint-Zénon

*M. Thériault a quitté St-Zénon
peu de temps après...*

Affichée
sur les murs
de certains commerces...